

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L'AFRIQUE DANS LE MONDE

ALBRIGHT (David E.) ed. — **Communism in Africa** — Bloomington and London, Indiana University Press, 1980, 277 p.

Cet ouvrage se présente sous la forme d'une série de huit contributions émanant notamment de Jiri Valenta pour l'analyse de l'intervention soviétique en Angola, d'Edward Gonzalez pour la politique cubaine, et de George T. Yu pour l'étude de la rivalité sino-soviétique. Son intérêt réside dans le souci des auteurs d'utiliser des sources primaires d'information (soviétique, cubaine ou chinoise) pour étayer leurs démonstrations. Même si les contributions sont de valeur très inégale, et même si la conclusion générale sur les perspectives de la politique soviétique semble bien décevante, les auteurs se sont efforcés de donner de la politique africaine de l'URSS une image relativement « équilibrée ». Tout en estimant durable la présence de l'URSS en Afrique, ils ne minimisent pas pour autant les contraintes pesant sur son action. On regrettera cependant que le morcellement excessif des contributions empêche une véritable problématique des relations entre les différents pays du camp socialiste en Afrique.

On s'étonnera enfin de l'absence d'étude sur les fonctions discrètes mais efficaces remplies par la RDA en Afrique, ou sur la stratégie économique d'un pays comme la Roumanie qui, pour limiter sa dépendance à l'égard de l'URSS, ne néglige pas les possibilités que lui offre l'Afrique de s'approvisionner en matières premières. [Z. L.]

Centre d'études prospectives et d'informations internationales — « Trois cas de relations Nord-Sud » — **Économie prospective internationale** — N° 4, trimestriel, octobre 1980 (La Documentation française).

Dans cette livraison des publications du CEPIL, nous avons retenu l'étude de D. Pineye sur les relations économiques entre l'URSS et les pays arabes d'Afrique. L'intérêt de cette analyse est de souligner que la stratégie économique de l'URSS en Afrique arabe n'est qu'une illustration d'une stratégie économique plus globale incluant l'ensemble des PVD. L'auteur insiste sur la « modernisation » de l'action économique de l'URSS centrée sur « la recherche d'approvision-

nements complémentaires en matières premières et en devises convertibles ». Chiffres et exemples à l'appui, il nous éclaire sur le « déliement » croissant de l'aide soviétique (accord soviéto-marocain sur les phosphates) et l'abandon des accords de « clearing ». En Afrique subsaharienne, par exemple, seul le Mozambique demeure lié à l'URSS par ce type d'accord. (Pour une analyse plus détaillée des relations économiques URSS-PVD et URSS-Afrique subsaharienne, on se reportera au *Courrier des Pays de l'Est*, n° 235 et 236, de décembre 1979 et janvier 1980.) [Z.L.]

LEVESQUE (Jacques) — L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours — Paris, Armand Colin, 1980. 335 p. (Collection U).

On ne peut qu'apprécier le tour de force de Jacques Levesque, qui en si peu de pages arrive à nous livrer une synthèse claire et complète sur la politique extérieure soviétique. Le court développement sur l'Afrique insiste sur l'action « opportuniste » de l'URSS, même s'il ne manque pas de souligner « qu'à partir des positions acquises elle peut très bien chercher à dégager une stratégie d'ensemble ou à les intégrer à des objectifs généraux ». [Z.L.]

TUCKER (Robert W.) — De l'inégalité des nations — Traduit par Philippe de LAVERGNE. Paris, Economica, 1980, 195 p.

Pour qui rechercherait une analyse lui permettant de comprendre ce que sera l'attitude du gouvernement Reagan sur les rapports Nord-Sud, la lecture de l'ouvrage de Tucker semble s'imposer. Bien que la plupart des réflexions de l'auteur remontent à près de cinq ans, elles

ont le mérite de la clarté et de la rigueur, même si l'on n'en partage pas toutes les conclusions. Analysant l'avenir du système international par rapport aux concepts d'ordre et de justice, l'auteur en conclut que, si on ne doit pas « escamoter la réalité du conflit Nord-Sud en supposant une harmonie d'intérêt (...) entre défenseurs et adversaires du statu quo », il ne faut en aucun cas s'attendre à l'émergence d'un nouveau système international plus égalitaire, mais bien plutôt à une nouvelle hiérarchie tout aussi rigide, fondée peut-être sur la cooptation par le Nord de certains États du Sud (à commencer par le Nigeria en Afrique). [Z.L.]

WEINSTEIN (Warren), HENRIKSEN (Thomas H.), ed. — *Soviet and Chinese aid to African nations* — New York, Praeger Publishers, 1980, 184 p.

Outre son caractère actuel, l'intérêt majeur de cet ouvrage réside dans la multiplicité des données chiffrées relatives à l'aide économique et militaire de l'URSS et de la Chine en Afrique depuis vingt ans. Les rapports entre aide militaire et aide économique, entre aide économique et gains politiques sont assez bien rendus. Ainsi, l'engagement économique de la République populaire de Chine en Afrique qui est, depuis 1970, bien plus substantiel que celui de l'URSS, n'a-t-il pas empêché cette dernière de consolider considérablement ses positions au détriment de la RPC en privilégiant, notamment, l'outil militaire comme instrument d'action. Mais l'ouvrage présente cependant le défaut majeur de vouloir traiter en si peu de pages de tous les problèmes (aide, commerce, politiques régionales), de sorte que les différents développements apparaissent à la fois superficiels et mal articulés. [Z.L.]

SOCIÉTÉS EN AFRIQUE

BHATT PURNIMA (Mehta) — Scholar's Guide to Washington, D.C. — Washington, D.C., Smithsonian Institution Press, 1980, 347 p. index. (African Studies, Woodrow Wilson International Center for Scholars).

Dans la série des guides universitaires pour la recherche, le Woodrow Wilson International Center for Scholars a publié un ouvrage relatif aux études africaines, dont la richesse des informations et la remarquable présentation font un outil de travail indispensable à toute personne qui, se trouvant à Washington, s'intéresse de près ou de loin à l'Afrique. Divisé en trois parties (collections, organisations, annexes), ce guide est d'une rigueur et d'une précision étonnantes. C'est ainsi que la présentation de chacune des bibliothèques comprenant un fonds africaniste est accompagnée d'un tableau détaillant les principales disciplines, le nombre de titres par régions d'Afrique, ainsi qu'une évaluation sur la valeur et l'intérêt du fonds bibliographique. Il n'est ainsi pas inutile d'apprendre que la Bibliothèque du Congrès dispose d'un fonds africaniste de 33 000 livres, de 6 000 périodiques, de 35 000 titres de publications officielles et de 7 000 titres en langues africaines... [Z.L.]

BRILLON (Yves) — Ethnocriminologie de l'Afrique noire — Paris, Vrin et Montréal, Presses de l'université, 1980, 368 p. Bibliogr.

L'anthropologie juridique francophone est encore trop limitée pour ne pas saluer avec chaleur cet ouvrage d'Yves Brillon et son traitement

systématique des logiques criminelles qui se côtoient actuellement en Afrique noire. Si on ajoute que l'auteur est québécois et que l'association canadienne d'études africaines compte peu de juristes, on comprend l'intérêt que revêt cette « ethnocriminologie », préparée à l'occasion d'un séjour d'enseignement de trois ans à l'Université d'Abidjan et dans le cadre du programme de coopération entre cette Université et le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal. Ce travail est donc celui d'un pionnier, et il convient de lire l'ouvrage dans ce sens. A partir d'enquêtes par questionnaires, d'entretiens semi-directifs, de témoignages, de statistiques et des publications africanistes, l'auteur s'est efforcé d'identifier ce qui a changé et ce qui survit (parfois sous d'autres formes) dans la conception autochtone de la justice et de la régulation sociale. La démarche est donc extrêmement séduisante, en ce qu'elle est une de ces nouvelles contributions qui concluent sur l'urgence d'une africanisation véritable du droit et des institutions judiciaires « en s'inspirant des grands principes qui fondaient la justice coutumière, car les Africains doivent pouvoir se reconnaître dans une institution sociale aussi fondamentale que celle de la Justice ».

L'inadéquation de l'organisation dite « moderne » face aux multiples formes de criminalité locale (p. 65-172), la complexité des résistances qui se manifestent (cf., par exemple, p. 205-209, 321-331) font l'objet d'analyses qui emportent notre conviction. Il reste cependant un regret à exprimer : en dépit des prolégomènes extrêmement féconds (p. 28-41), l'étude du droit africain traditionnel ne s'inscrit pas dans une théorie des droits africains suffisamment critique quant à l'universalité des catégories et du langage des droits occidentaux. Une véritable lecture anthropologique reste à faire, bien qu'elle apparaisse un peu comme le treizième travail d'Hercule. [E.L.R.]

DENIEL (Raymond) et al. — *Voix de jeunes dans la ville africaine* — Abidjan, INADES-Éditions, 1979, 344 p.

Donner la parole à ceux qui en sont socialement privés dans la société africaine, c'est-à-dire aux jeunes célibataires, tel est le propos de ce livre composé par un sociologue français de l'Institut africain pour le développement économique et social, en collaboration avec deux enseignants catholiques ivoiriens.

L'ouvrage consiste essentiellement en la transcription sélective des entretiens libres que quatorze groupes de « jeunes » ont poursuivis, en présence de l'auteur, à Bamako, Ouagadougou, et Abidjan. A ce titre, il fournit une information de première main et répond incontestablement au souci initial de ses promoteurs : donner aux jeunes « un moyen de se faire entendre » (p. 340) sur les grandes questions qui les concernent (mariage, sexualité, travail, argent, religion, sorcellerie et, d'une manière généralement plus allusive, politique). Tel quel, ce livre revêt un intérêt indéniable et devrait être lu par toute personne soucieuse de mieux comprendre l'Afrique contemporaine, peuplée, rappelons-le, par une majorité de ces « jeunes », alors même que l'accès au pouvoir économique et politique leur est interdit.

Mais on permettra à un chercheur de s'interroger sur la méthode suivie par Raymond Deniel, une fois reconnue la qualité de sa contribution. D'une part, sur la méthode d'enquête : s'il est parfaitement légitime de savoir abandonner l'exigence de représentativité de l'échantillon interrogé, il est, à mon avis, plus contestable de se borner au procédé, peut-être un peu artificiel, de collation de l'information que constitue l'entretien de groupe commandé. Que les groupes ne soient pas eux-mêmes arbitraires et reflètent des relations sociales ou affectives préexistantes et réelles ne suffit pas. N'eût-il pas

mieux valu tenter de saisir la parole de ces jeunes sur le terrain même de son expression, et de la saisir telle qu'elle se donne habituellement en dehors de la circonstance exceptionnelle de la discussion suscitée ? A cet égard, les recherches récentes de M. de Certeau, L. Giard et P. Mayol sur « l'invention du quotidien » (Paris, UGE, 1980) pourraient inspirer à l'auteur un mode d'enquête renouvelé et adapté à son excellente connaissance des sociétés ouest-africaines.

D'autre part, il eût été utile que R. Deniel précise sa méthode de restitution de « la voix des acteurs sociaux ». Cela a déjà été dit dans les colonnes de cette revue (*P.A.*, n° 1, p. 83) : la publication de documents et de témoignages est toujours ambiguë. Ce livre n'échappe pas à la règle et ce qui en fait la valeur en trace aussi les limites. [J.-F. B.]

GUINCHARD (Serge) — *Droit patrimonial de la famille au Sénégal (Régimes matrimoniaux, libéralités, successions)* — Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Dakar et Abidjan, Nouvelles éditions africaines, 1980, 669 p. (Bibliothèque africaine et malgache tome XXXII).

Dans son avertissement, l'auteur définit très précisément l'objet et la finalité de cet ouvrage. Celui-ci contient un commentaire systématique et approfondi d'une partie du Droit de la famille sénégalais, réformé par la loi n° 72-61 du 12 juin 1972, en particulier dans ses livres VI, VII, et VIII (n° 368 à 828 du code de la famille. Rufisque, édition de mai 1979). L'ouvrage exclut donc l'étude du statut des personnes pour privilégier la réforme du patrimoine de la famille. Mais « cet ouvrage se trouve aussi limité dans sa finalité en ce sens qu'il se présente sous la forme d'un

manuel élémentaire et n'expose que le droit positif » (p. 10). En réalité, pour élémentaire que ce travail apparaisse à l'auteur, il est un instrument pédagogique et professionnel exceptionnel de clarté, de précision et de concision. De même, l'auteur explique et justifie son choix de ne traiter que du droit positif, c'est-à-dire de la loi de 1972, de la doctrine (cf. la bibliographie, p. 67-73) et de la jurisprudence (des juridictions dakaraises principalement). Il traite ainsi d'un « droit voulu (par les autorités publiques) » et non du « droit vécu par les populations » (p. 10). Or, il est possible de se demander si le décalage décelé n'est pas réellement insupportable à la majorité sénégalaise et si cette période de transition présidentielle ne conduira pas à des changements de politique législative. Dans tous les cas, il semble difficile de se contenter de qualifier « certains milieux religieux » « d'intégristes » (p. 62). Le devenir du droit sénégalais ne se limite pas nécessairement à une adaptation mimétique du droit français. Ce droit devra faire progressivement une certaine place aux droits autochtones, plus ou moins islamisés, et nous pouvons espérer que la réédition de l'ouvrage fera une plus large place au « droit vécu », en dépit de la difficulté de son observation et de son analyse. [E. L.R.]

KIRCHHERR (Eugen C.) — *Abyssinia to Zimbabwe : A guide to the political units of Africa in the period 1947-1978* (A gazetteer of former and current names of African territories with supplementary notes and maps) — Athens, Ohio University, Center for international Studies, 1979, 80 p. Cartes, bibliogr. (Papers in international studies, Africa Series n° 25).

Tant qu'à donner dans l'ouvrage de vulgarisation à l'intention d'un public ignorant du passé récent de l'Afrique, autant le faire avec soin

pour que le débutant puisse partir du bon pied. Le moins que l'on puisse dire est que ce guide, bien qu'en étant à sa troisième édition, est encore susceptible de substantielles améliorations. Le succès (trois éditions !) de ce document rappelle au spécialiste français qu'il a parfois bien tort de trop douter de la qualité de forme et de fond de ses publications : il y a un secret pour publier (et republier) à peu près n'importe quoi... Non que ce document soit en lui-même inutile (il y aura, espérons-le, toujours plus de débutants qui auront besoin de tels répertoires), mais quand on connaît le soin maniaque des éditeurs anglo-saxons, on est étonné des « trous » que présentent les cartes (p. 3, 68), des fautes d'impression (p. V, 48), ou des corrections mal gommées (p. 68). Même la bibliographie, dont on ne saurait s'étonner qu'elle soit exclusivement anglo-saxonne (sauf un titre d'origine scandinave), paraît bâclée. Alors, se penchant sur le fond, on ne sera pas autrement surpris de la superficialité des observations, ni des plus graves lacunes, concernant par exemple les enjeux de conflits interafricains majeurs comme les litiges frontaliers algéro-marocains tchado-libyens, ou entre l'Ouganda et ses voisins... Même pour 10 dollars, on reste perplexé ! Signalons quand même que le Centre d'études internationales d'Ohio University nous a habitué, dans la collection « Africa Series », à des publications d'une toute autre tenue. [F.C.]

« *Le marché camerounais 1980* » — *Marchés tropicaux et méditerranéens* — 36 (1826), 7 novembre 1980, p. 2717-2938.

Réalisé par Pierre Platon, chef du service des études de l'hebdomadaire *Marchés tropicaux* (qui continue d'être l'une des meilleures sources d'information sur l'Afrique contemporaine), ce

numéro spécial apporte une description systématique et nuancée de l'économie camerounaise. On pourrait certes regretter une certaine superficialité de l'analyse politique du régime (la dynamique de l'exode rural, notamment, semble mal comprise alors même que l'auteur souligne l'importance et la gravité du phénomène), et l'on aurait apprécié une synthèse mieux articulée de l'économie camerounaise, saisie dans sa globalité et replacée dans son environnement international. Mais tel n'était pas le propos de Pierre Platon.

En revanche les données que celui-ci rassemble et les commentaires dont il les accompagne, à la fois mesurés et dénués de complaisance, font de cette livraison un instrument de travail irremplaçable, aussi bien pour les responsables économiques que pour les analystes. Les annexes procurent des renseignements précis sur les droits des sociétés et du travail, sur la fiscalité et sur les principaux agents économiques du pays.

Signalons enfin qu'une traduction en anglais de ce numéro spécial est annoncée... et qu'il coûte, dans son édition française, 350 F. [J.-F. B.]

MAGE (Eugène) — *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)* — Introduction d'Yves Person. Paris, Éditions Karthala, 1980, 308 p.

E. Mage n'est pas un poète errant comme Mungo Park, ni un fou de l'aventure comme René Caillé. C'est un homme de pouvoir. Son voyage n'est pas une visite de l'Autre, mais une pénétration. L'exotisme, le spleen, ce n'est pas son fort. Il est chargé d'une double mission par Faidherbe : préparer la possibilité d'une liaison directe entre le Sénégal et le Niger, et rétablir un contact avec l'empire toucouleur d'El Hadj Omar. C'est en bon officier qu'il s'acquitte de sa tâche, en dépit de multiples difficultés.

Son témoignage relève de l'idéologie coloniale naissante. Il n'a guère le regard de la découverte mais celui de l'appropriation. Les Africains sont des fainéants, des « ennemis de la civilisation » (p. 34, note 1), incapables de mettre en valeur un pays que la Providence a doté de ressources extraordinaires : « Et la main des hommes n'a su rien faire de ce monde de richesses. Les indigènes n'ont pas pu seulement tirer de quoi se vêtir proprement : leurs femmes sont à demi-nues, leurs habitations misérables, leurs ustensiles grossiers, et, de tous leurs arts, les plus avancés, la métallurgie et le tissage, sont encore dans l'enfance » (p. 12). A nous d'en tirer profit et de civiliser ces barbares... Le mode de vie des Africains ne trouve guère de grâce à ses yeux, « c'est le désordre sous toutes ses formes » (p. 51). Mage supporte mal les interminables palabres, les multiples visites de politesse ; et les griots lui font perdre patience. Seuls les Africains qui se sont frottés à la culture occidentale méritent sa confiance. Attitude banale du racisme colonial : rien de bien original...

Mais cet homme de pouvoir va être confronté à un autre pouvoir, africain celui-là : l'empire toucouleur, qu'incarne le fils d'El Hadj Omar, Ahmadou. Mage va pendant plus d'un an être son hôte forcé à Ségou ; et ce « séjour » est l'occasion d'un extraordinaire récit dans lequel deux conceptions de l'art politique sont en compétition. D'un côté, Ahmadou. Il est d'une politesse diplomatique à toute épreuve, veut ménager son interlocuteur, et déploie des trésors d'imagination politique pour lui dissimuler les difficultés et la mort de son père. De l'autre côté, Mage. Il est pressé d'aboutir, cherche à aller droit au but, comprend mal les circuits de décision du pouvoir africain. Et puis l'officier français se sent humilié d'aller quémander des cauris au chef toucouleur pour assurer sa subsistance, de devoir passer par des intermédiaires pour obtenir une audience. Mais en même temps, le conquérant musulman le fascine. Il n'éprouve

certaines que dédain pour l'aureole islamique dont les Toucouleur parent leur action, mais il se laisse au fil des jours séduire par l'autorité d'Ahmadou, sa grâce, sa manière de commander, et même par l'étiquette musulmane dont il s'entoure, au point que quelques jours avant son départ, pour la fête de la Korité, il arbore un superbe boubou brodé de soie. Il retrouve surtout, grâce à Ahmadou, les sentiers de la guerre et l'ivresse des combats. Pour un temps en effet, il prend les armes avec les troupes d'Ahmadou contre « l'ennemi ». L'odeur de la poudre l'excite et il se lance dans le combat. Ahmadou, lui, trouve qu'il en fait un peu trop, et craint bien sûr d'être tenu pour responsable de la mort éventuelle du représentant de la France : « Le lendemain soir, Ahmadou me donnait avis qu'il m'avait vu monter sur les murs du village, que c'était très bien, mais qu'il était fort mécontent ; qu'il ne voulait pas que je m'exposasse ainsi et que, si je ne lui promettais pas de rester près de lui dans toutes les affaires, dorénavant il ne m'emmènerait plus à l'armée » (p. 221). Le prince toucouleur lui rappelle donc en quelque sorte son rôle de diplomate... Cependant notre officier français se « ressaisit » vite. Il doit préparer un traité avec Ahmadou ; et la fin de son récit est un programme de colonisation du Soudan. Il aura quand même eu son expérience africaine, et celle-ci vaut la peine d'être lue. [C.C.]

MAUREL (Christian) — L'exotisme colonial. Cent cinquante photographies du début du siècle — Paris, Robert Laffont, 1980, 206 p.

Le produit que nous livre Christian Maurel baigne, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, dans l'ambiguïté. En regardant cet album de photographies trop nettes ou trop incertaines, on retrouve des signes troubles ou libidineux de la perversité, du sadisme

ou du simple voyeurisme..., mais de qui, au fait ? Du photographe (dont le rôle est toujours, nous dit-on, ambigu), ou, au-delà, du colon, de l'explorateur (s'il est bien vrai que c'est toujours ainsi qu'il voyait l'Autre), ou tout simplement du lecteur de l'époque... ou d'aujourd'hui ? Certes, au détour d'une page, on trouve le charme, le romantisme ; mais pour quelques images qui traduisent le respect, donc, l'amour de l'Autre, que de clichés respirant le mépris, la haine, la violence plus que la simple curiosité ! Il est vrai que les canons de l'esthétique photographique de l'époque (et notamment l'impératif de « prendre la pose ») ne faisaient qu'aggraver les choses.

Il faut bien dire que l'échantillonnage que nous offre C. Maurel est assez représentatif du contenu du *Journal des Voyages* ou des *Merveilles des races humaines*, publications qui étaient destinées non pas à un public de désaxés mais à l'élite sociale bien-pensante de la première moitié du siècle. Il faut alors souligner que la technique de l'album photographique accentue la brutalité du témoignage et n'a pas la richesse des sources originales, où textes, dessins et photos fournissaient la vision globale de « l'exotisme » au début du siècle.

On doit toutefois rappeler que certains « grands journaux » contemporains se délectent toujours d'images violentes ; le plus original, ce sont finalement les vingt-cinq pages de réflexion un tantinet provocantes de C. Maurel, articulant la psychanalyse du photographe et le destin du colonialisme, où s'accroissent les paradoxes, le vaincu n'étant pas celui que l'on croit généralement... [F.C.]

MEESTER (Paul de) — Où va l'Église d'Afrique ? En marge des centennaires de l'évangélisation en Ouganda, au Zaïre, au Zimbabwe-Rhodésie, au Ghana — Préface par le P. V.-Y. Mudimbe, Paris, Éditions du Cerf, 1980, 233 p. (Rencontres internationales).

Écrit dans une langue claire, bien que parfois un peu mielleuse et conventionnelle (l'Église catholique a elle aussi sa langue de bois...), ce petit ouvrage constitue une introduction générale au christianisme dans l'Afrique contemporaine et à certains des problèmes qu'il y rencontre. La question de l'inculturation, autrement dit de l'africanisation de l'Église, est assez bien présentée, et l'attention du lecteur est opportunément attirée sur les traditions copte et éthiopienne. Cependant, l'auteur se réfugie parfois dans des silences pudiques. Rien n'est dit, par exemple, de certaines remises en cause, de certains départs : des travaux de Fabien Eboussi Boulaga ou de Meinrad Hebga sont certes cités, mais d'autres ne le sont pas... Et plus on avance dans la lecture de ce livre, plus il devient édifiant. Jusqu'aux pages finales, où l'ennemi est clairement désigné : il s'agit accessoirement de l'islam (mais il y aura moyen de s'entendre) et surtout du communisme (mais il en sera triomphé). Pourquoi pas ? [J.-F B.]

MIERS (Suzanne), KOPYTOFF (Igor), ed. — *Slavery in Africa : Historical and anthropological perspectives* — Madison, The University of Wisconsin Press, 1977, 474 p. Cartes, index (Paperback).

Les bonnes études ne souffrent pas de l'injure du temps. Produit d'un thème du Congrès annuel de l'African Studies Association, tenu en 1972, *Slavery in Africa* constitue une contribution majeure à l'étude d'un phénomène social longtemps mal connu. Ainsi que le rappellent Miers et Kopytoff dans leur importante introduction théorique, bien des études ont été marquées par la conception strictement patrimoniale de l'esclave, ce qui rendait difficilement intelligible un certain nombre de situations où la hiérarchie réelle des droits et des devoirs et les pratiques sociales ne s'inscrivaient pas dans les modèles européocentrés. Aussi les

deux responsables de la publication préférèrent-ils parler d'« esclavage » africain avec des guillemets.

L'analyse spectrale à laquelle ceux-ci se livrent dans leur essai théorique s'appuie sur des études de cas qui illustrent la diversité des situations, et qui permettront au spécialiste de mieux comparer les conceptions des anthropologues et historiens américains à celles de C. Meillassoux (*L'esclavage en Afrique précoloniale*). Nous avons sous les yeux un tour d'horizon exhaustif car, à la différence de bien des ouvrages dont le titre évoque fallacieusement un champ d'étude continental alors qu'ils ne traitent que d'un canton (nécessité commerciale oblige ?), nous allons de la presqu'île du Cap Vert jusqu'aux rives mozambicaines du Zambèze, guidés par une vingtaine de sociologues, historiens et anthropologues. Il n'y a pas de politiste au rendez-vous, mais le politique est souvent présent dans ces différentes monographies.

Bien entendu, notre parcours n'est pas guidé par les points cardinaux, mais par une problématique générale. Après l'essai introductif théorique, la première partie est consacrée à l'esclavage en tant que statut juridique réservé à l'étranger (« outsider »), à travers le *Mafakur* des Margi du Nord-Est nigérian étudié par J.-H. Vaughan. Diverses contributions sont ensuite regroupées autour du thème de l'utilisation des esclaves : B. et A. Isaacman analysent la condition des Séna du Mozambique (où l'on retrouve l'idée de statut avec l'Akaporo), V.-C. Uchendu celle des Igbo, tandis que dans une perspective résolument historique, K. Nwachukwu-Ogedengbe et R.-A. Dunbar étudient la condition des esclaves dans le delta du Niger (Aboh) et dans la région de Zinder (Damaragan). L'insertion des esclaves dans la stratification de la société dominante est étudiée par C. Mac Cormack chez les Sherbros du Sierra-Leone, par J.-C. Miller chez les Imbangala d'Angola, et par W. Mac Gaffey chez les Kongo. Le thème suivant met l'accent sur la dynamique de l'institu-

tion, problématique qui, à vrai dire, occupait une large place dans un certain nombre des contributions déjà mentionnées. Ici, G.-W. Hartwig s'intéresse aux mutations qui interviennent au cours du XIX^e siècle chez les Kerebe, petit peuple isolé sur une île tanzanienne du lac Victoria. R.-A. Austeen étudie la même période chez les Douala, chez lesquels le commerce transatlantique des esclaves a donné une ampleur nouvelle à l'institution, tout comme chez les Ouolof et les Sérère étudiés par M.-A. Klein. Entre-temps, une brève note de S.-E. Holsoe est consacrée aux Vai (rive-rains du fleuve Mano). L'idée de dynamique est aussi sous-jacente à l'étude de J.-J. Grace, consacrée à l'émancipation des esclaves chez les Mendé du Sierra-Leone pendant la période coloniale. La dimension sociopolitique de l'institution servile est plus directement au cœur des préoccupations de T. Tlou (à propos des Batawana du Botswana entre les XVIII-XIX^e siècles) et de S. Baier et P.-E. Lovejoy (qui ont étudié le destin contemporain des Touareg nigériens). Enfin, B. Baldus nous amène sur le terrain mal exploré d'une socio-

psychologie de l'esclavage, l'examen critique portant sur les « *machubé* » du Nord-Bénin.

Chaque contribution est située géographiquement par une carte précise et scientifiquement par des références qui paraissent tout à fait satisfaisantes, au point que l'on ne regrette pas l'absence d'une bibliographie en fin d'ouvrage. Les seuls regrets que l'on puisse formuler portent sur l'arbitraire de la répartition des différentes études entre les huit parties de l'ouvrage, car l'on trouve de nombreux recoupements. On pourrait aussi regretter le caractère trop résolument historique de l'éclairage donné à une institution dont on sait qu'elle n'a pas disparu des pratiques ou de l'idéologie des sociétés ; certaines contributions nous le rappellent d'ailleurs opportunément. Mais on aurait mauvaise conscience à reprocher à des anthropologues de ne pas avoir fait le travail des politistes, trop prompts à exhiber Schoelcher, Lincoln (ou Tartuffe) pour escamoter une problématique qu'ils maîtrisent mal ou qu'ils estiment intolérable, parce que frappée du sceau de l'illégitimité. [F.C.]